

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2022



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Monsieur HOAREAU - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Monsieur SIBERT - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Madame REVEL

Membres excusés :

Madame TOMASELLI (pouvoir Madame KOENDERS) - Madame AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir Madame MARTIN) - Monsieur AVENA (pouvoir Monsieur PRIBETICH) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame BLAYA) - Madame TENENBAUM (pouvoir Madame MARTIN-GENDRE) - Madame BALSON (pouvoir Monsieur BERTHIER) - Madame VUILLEMIN (pouvoir Monsieur CHEVALIER) - Madame HERVIEU (pouvoir Monsieur MULLER) - Monsieur DE VREGILLE (pouvoir Monsieur BOURGUIGNAT)

Membres absents :

Monsieur N'DIAYE

OBJET DE LA DELIBERATION

Personnel municipal – Suppression d'un poste de médiateur·trice chargé·e des ateliers pédagogiques à temps non complet - création d'un poste de médiateur·trice chargé·e des ateliers pédagogiques à temps complet

Monsieur BERTHIER expose :

Un poste de médiateur·trice chargé·e des ateliers pédagogiques à temps non complet (17 heures 30 hebdomadaires) existe aujourd'hui à la direction des musées.

Ce poste a en charge la conception et la mise en œuvre des actions de médiation en arts plastiques valorisant les collections du musée archéologique (collections permanentes ou temporaires).

L'intervention s'effectue tant auprès des scolaires qu'auprès des autres publics dans le cadre de la programmation saisonnière. La formation des nouveaux médiateurs constitue également l'une des activités du poste.

Un poste à temps non complet n'est plus suffisant à l'heure actuelle pour développer tous les projets et activités, ainsi que pour satisfaire la demande croissante de la part des établissements scolaires.

Il est donc proposé :

- de supprimer un poste d'attaché territorial de conservation du patrimoine à temps non complet (17 heures 30 hebdomadaires),
- de créer un poste d'attaché territorial de conservation du patrimoine à temps complet (35 heures hebdomadaires).

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver la suppression et la création des postes indiqués dans le rapport, à compter du 1er juillet 2022 ;

2 - dire que les dépenses à engager seront prélevées sur les crédits des budgets successifs ;

3 – autoriser Monsieur la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ